

Inventiva : Exercice 2018¹

Position de trésorerie et Chiffre d'affaires

- ▶ Trésorerie et équivalents de trésorerie à 56,7 M€¹ au 31 décembre 2018 contre 59,1 M€ au 31 décembre 2017
- ▶ Chiffre d'affaires de 3,2 M€¹ en 2018 contre 4,8 M€¹ en 2017 (*après application de la nouvelle norme sur le chiffre d'affaires IFRS 15*), conforme aux prévisions

Daix (France), le 13 février 2019 – Inventiva (Euronext : IVA), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de maladies dans les domaines de la fibrose, de la surcharge lysosomale et de l'oncologie, publie aujourd'hui sa position de trésorerie au 31 décembre 2018 et son chiffre d'affaires annuel pour l'exercice 2018.

Position de trésorerie¹

Au 31 décembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Inventiva s'élèvent à 56,7 millions d'euros¹ contre 59,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Sur l'exercice 2018, le flux net de trésorerie consommé par les activités s'établit à 34,2 millions d'euros¹ contre 17,0 millions d'euros sur la même période de l'exercice 2017. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des ressources allouées en 2018 aux activités de développement clinique et, dans une moindre mesure, par le paiement d'étape non récurrent de 2,5 millions d'euros de Boehringer Ingelheim qui avait été reçu en 2017 ainsi que par le calendrier des remboursements annuels du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) de la Société (3,7 millions d'euros de CIR de 2016 reçus en 2017 et 4,3 millions d'euros du CIR de 2017 pas encore reçus en 2018).

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement de la période s'élève à - 0,4 million d'euros¹ contre 6,1 millions d'euros pour la même période de 2017, du fait principalement de la fin des paiements trimestriels reçus d'Abbott en avril 2017, dans le cadre du contrat d'acquisition d'actifs conclu lors de la création de la Société.

Enfin, le flux net de trésorerie généré par les opérations de financement atteint 32,3 millions d'euros¹ contre 44,9 millions d'euros sur la même période de 2017, l'exercice 2018 ayant enregistré le produit du placement privé d'Inventiva d'avril 2018 de 35,5 millions d'euros alors que, dans la même période de l'exercice 2017, Inventiva avait levé 48,5 millions d'euros lors de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

Chiffre d'affaires¹

Le chiffre d'affaires 2018 d'Inventiva, conforme aux prévisions, atteint 3,2 millions d'euros¹, contre 4,8 millions d'euros¹ en 2017, en baisse de 33%.

Cette baisse est essentiellement liée à l'entrée en Phase I d'ABBV-157, un programme clinique issu de la collaboration entre la Société et AbbVie pour le traitement de la forme modérée à sévère du psoriasis. Avec l'entrée en Phase I, les activités de recherche menées par la Société et la rémunération qui en découle pour les

¹ Information financière non audité

services de recherche liés à ce programme ont pris fin. Le développement d'ABBV-157 est financé par AbbVie et Inventiva demeure éligible à des paiements d'étapes ainsi qu'à des redevances sur les ventes.

Inventiva applique depuis le 1^{er} janvier 2018 la norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*. La norme IFRS 15 établit un cadre exhaustif pour déterminer si, combien, et quand les revenus sont reconnus. Cette norme remplace les normes IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction* et les interprétations correspondantes.

Dans son rapport financier semestriel au 30 juin 2018, la méthode de transition à IFRS 15 retenue par la Société était la méthode de l'impact cumulatif (sans mesure de simplification pratique), avec pour effet une première application de cette norme à sa date d'entrée en vigueur (c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2018). Pour ses états financiers annuels 2018, la Société a modifié sa méthode de transition et a adopté la méthode de transition rétrospective complète, permettant de présenter une année comparative 2017 retraitée, afin d'améliorer la comparabilité et faciliter la présentation des activités d'Inventiva d'année en année. Par ailleurs, à l'occasion de ce changement de méthode de transition, certaines hypothèses concernant le taux d'avancement ont été affinées.

En conséquence de ces changements, les revenus publiés dans l'ensemble des communiqués de presse trimestriels de l'année 2018 sont impactés comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2018 IFRS 15 - ajusté ¹	2018 IFRS 15 - publié ¹	Diff.	2017 Retraité IFRS 15 ¹	2017 Publié IAS 18	Diff.
T1 – 31 mars (3 mois)	0.5	0.5	0.0	1.6	1.5	0.1
T2 – 30 juin (6 mois)	1.4	1.3	0.1	2.9	2.7	0.2
T3 – 30 septembre (9 mois)	2.2	2.3	-0.1	4.2	6	-1.8
T4 – 31 décembre (12 mois)	3.2	n.a.	n.a.	4.8	6.5	-1.7

Sur les troisième et quatrième trimestres 2017, l'impact s'explique principalement par le retraitement, en application de la norme IFRS 15, du paiement d'étape de 2,5 millions d'euros de Boehringer Ingelheim reçu en 2017. En application de la norme IAS 18, ce paiement était comptabilisé immédiatement en chiffre d'affaires au moment de son obtention et, en application de la norme IFRS 15, il est comptabilisé en fonction du niveau d'avancement du projet, soit 0,5 million d'euros sur l'exercice 2017 et 0,2¹ million d'euros sur l'exercice 2018.

Ces impacts liés à la première application de la norme IFRS 15 n'ont aucun impact sur le chiffre d'affaires total généré par les contrats et sur les flux de trésorerie, seul le rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires est modifié et, en conséquence, le résultat net de la période.

Inventiva publiera dans ses états financiers 2018 un bilan 2017 et un compte de résultat 2017 retraités au titre de l'application d'IFRS 15.

Prochaines étapes clés

Prévus au premier semestre 2019

- Résultats de l'étude clinique de Phase IIb FASST évaluant lanifibranor dans le traitement de la sclérodémie systémique (SSc)
- Sélection du premier patient aux Etats-Unis dans l'étude clinique de Phase IIb NATIVE évaluant lanifibranor dans le traitement de la stéatohépatite non alcoolique (NASH)
- Désignation d'odiparcil comme « maladie pédiatrique rare » dans le traitement de la mucopolysaccharidose (MPS) type VI

¹ Information financière non audité

Prochaines conférences investisseurs

- Berenberg NASH day, New York, 26 février 2019
- Cowen Annual Healthcare Conference, Boston, 11-13 mars 2019
- KBC Healthcare Conference, New York, 27 mars 2019
- ROTH Battle of the NASH Thrones Spring Investor Conference, New York, 28 mars 2019
- H.C. Wainwright Global Life Sciences Conference, Paris, 7-9 avril 2019
- BioCentury, Future Leaders Conference, New York, 12 avril 2019
- SmallCap Event, Paris, 16-17 avril 2019
- Annual SunTrust Robinson Humphrey (STRH) Life Sciences Summit, New York, 7-8 mai 2019
- BioEquity Europe, Barcelone, 20-21 mai 2019
- Jefferies Healthcare Conference, New York, 4-7 juin 2019
- European MidCap Event, Paris, 18-19 juin 2019
- BMO 4th annual healthcare conference, New York, 25 juin 2019

Prochain rendez-vous financier

- **Résultats annuels 2018** : mercredi 27 février 2019 (après clôture de bourse)

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de maladies avec des besoins médicaux non satisfaits significatifs dans les domaines de la fibrose, de la surcharge lysosomale et de l'oncologie.

Fort de son expertise et de son expérience significative dans le développement de composés ciblant les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique, Inventiva développe actuellement deux candidats médicaments – lanifibranor et odiparcil – dans trois indications (la Sclérodémie systémique (« SSc »), la stéatohépatite non alcoolique (« NASH ») et les Mucopolysaccharidoses (« MPS »)), ainsi qu'un portefeuille de plusieurs programmes en stade préclinique.

Lanifibranor, son candidat médicament le plus avancé, est actuellement en cours de développement pour le traitement de patients atteints de la forme diffuse de sclérodémie systémique (« dSSc »), une maladie auto-immune rhumatoïde rare et progressive, et de la NASH, une maladie hépatique chronique et progressive. Inventiva évalue actuellement lanifibranor dans le cadre de deux essais cliniques de Phase IIb pour le traitement de ces deux maladies, pour lesquelles il n'existe à ce jour aucun traitement approuvé.

Odiparcil est le second candidat médicament au stade clinique que la Société développe pour le traitement des patients souffrant de la MPS, un groupe de maladies génétiques rares. La Société évalue actuellement odiparcil dans un essai clinique de Phase IIa pour le traitement de patients adultes souffrant de la MPS de type VI.

En parallèle, Inventiva est en cours de sélection d'un candidat médicament en oncologie pour son programme dans la voie de signalisation Hippo et développe des programmes précliniques pour le traitement de certaines maladies auto-immunes en collaboration avec AbbVie Inc. ainsi que pour le traitement de la fibrose idiopathique pulmonaire (« IPF ») en collaboration avec Boehringer Ingelheim International GmbH. AbbVie évalue actuellement ABBV-157, le candidat médicament issu de sa collaboration avec la Société, dans le cadre d'un essai clinique de Phase I pour le traitement de la forme modérée à sévère du psoriasis. Ces partenariats prévoient notamment le versement à Inventiva de paiements d'étapes en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes des produits développés dans le cadre de ces partenariats.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 90 personnes dotée d'une forte expertise en biologie, chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie. Par ailleurs, la Société dispose

d'une chimiothèque d'environ 240.000 molécules, dont environ 60% sont la propriété de la Société, ainsi que de ses propres laboratoires et équipements.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris (Euronext : IVA - ISIN : FR0013233012). www.inventivapharma.com

Contacts

Inventiva

Frédéric Cren
Président et Directeur Général
info@inventivapharma.com
+33 3 80 44 75 00

Brunswick

Yannick Tetzlaff / Aude Hillion
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

LifeSci Advisors

Monique Kosse
Relations investisseurs
monique@lifesciadvisors.com
+1 212 915 3820

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations à l'égard des plans cliniques de développements, de la stratégie opérationnelle et réglementaire, et des futures performances d'Inventiva, et du marché sur lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Ces déclarations ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus ou inconnus desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne le portefeuille des produits candidats, il ne peut en aucun cas être garanti que ces candidats recevront les homologations réglementaires nécessaires ni qu'ils obtiendront un succès commercial. Par conséquent, les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

Nous vous invitons à vous référer au document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 avril 2018 sous le numéro R.18-013 pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.

Inventiva n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Inventiva ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.